

Bonjour chers parents,

Voici des nouvelles « de plus en plus hivernales » de notre petit monde scolaire en ce mois d'avant-relâche. Février marque la fin de la 2<sup>e</sup> étape, laquelle se termine le 14 février prochain, mais également la période d'inscription pour l'année 2020-2021. Vous trouverez tous les détails ci-dessous.

Bonne lecture,

Isabelle Godin, directrice

### DATES IMPORTANTES

Du 2 au 8 février :	Semaine des enseignantes et des enseignants
Du 3 au 14 février :	Période d'inscription 2020-2021 pour le primaire
Vendredi 7 février :	Journée pédagogique; le service de garde est ouvert
Vendredi 14 février :	Fin de l'étape 2
Lundi 17 février :	Journée pédagogique; le service de garde est ouvert
Du 17 au 21 février :	Semaine de la persévérance scolaire
Du 2 au 6 mars :	Le service de garde est fermé pendant la semaine de relâche

### PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE

La période de réinscription pour l'année 2020-2021 se tiendra du 3 au 14 février 2020.

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne, dans les prochaines semaines.

#### Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

AUX PARENTS DES ÉLÈVES EN 6<sup>E</sup> ANNÉE PRÉSENTEMENT : Même si votre enfant ne fréquentera pas une école de la CSRS en 2020-2021 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même l'indiquer dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option « Signaler le départ de l'élève ».
2. Inscrivez la raison appropriée dans la boîte de texte : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription par courriel, dans les prochaines semaines. L'inscription se fera en ligne, sur le portail Mozaïk. Il sera primordial de respecter les délais.



**\* Il est important de vous réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

## INSCRIPTION POUR LES FUTURS MATERNELLES ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Voici les dates pour vous présenter à votre école de quartier :

**Le mardi 4 février de 9 h à 11 h, 13 h à 15 h 30 ou 18 h 30 à 20 h**

**Le mercredi 5 février de 9 h à 11 h et de 13 h à 15 h 30**

Documents requis:

- 1) L'original du certificat de naissance (grand format);
- 2) Deux preuves de résidence (permis de conduire, compte de taxes, etc.);
- 3) Documents pour des parents en situation de garde partagée.

**\* Il est important de vous inscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

## INSCRIPTION POUR LA MATERNELLE 4 ANS

Pour les parents qui habitent dans le secteur des écoles suivantes : Jean-XXIII, Des Avenues, Larocque, Sylvestre, Quatre-Vents, l'inscription se fait directement dans l'école de quartier.

Pour les parents qui n'appartiennent pas à l'un des 5 secteurs énumérés précédemment et qui désirent inscrire leur enfant dans le programme des 4 ans temps plein, vous devez contacter l'école Jean-XXIII au numéro suivant : 819 822-5658, poste 2. La secrétaire de l'école prendra vos coordonnées en note et vous serez placés sur une liste d'attente. L'acceptation de votre enfant sera déterminée en fonction des places disponibles et/ou de la possibilité d'avoir un transport.

## FIN DE LA 2<sup>e</sup> ÉTAPE

Le 14 février prochain marque la fin de la 2<sup>e</sup> étape.

Le bulletin sera disponible sur le Portail Mozaïk à partir du vendredi 28 février 2020.

## RAPPEL INFO-NEIGE

### Mode veille

Chaque jour, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet à la CSRS de passer en mode veille la journée précédant une tempête annoncée, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la page Facebook ainsi que sur le site de la CSRS.

### Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire de la CSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en collaboration avec plusieurs intervenants : la direction du SRFTS, le régisseur adjoint (évaluation des routes), les transporteurs scolaires, les commissions scolaires de l'Estrie, la Société de transport de Sherbrooke, différentes sources météorologiques et les responsables du déneigement municipal et provincial.

### Prise de décision

La décision tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, la CSRS annonce s'il y a suspension des cours et du transport scolaire.

Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes Facebook et Twitter ainsi que sur la boîte vocale de la CSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site de la CSRS. Le message diffusé précise les indications pour les élèves ET les employés. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

## LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Les Journées de la persévérance scolaire auront lieu du 17 au 21 février 2020. Cinq jours dédiés à une grande campagne de mobilisation pour la réussite éducative et la persévérance scolaire au Québec. Vous cherchez à faire un geste de plus pendant cette campagne? Visitez le site [JPSESTRIE.CA](http://JPSESTRIE.CA).



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

La prochaine réunion du Conseil d'établissement, est le 10 février 2020 à 18 h 30.

## PROFESSION : ENSEIGNANT

La Semaine des enseignantes et des enseignants se veut une occasion de souligner leur engagement en éducation et leur contribution à la société québécoise.

En 2020, elle se tient du 2 au 8 février.

Soulignons leur apport essentiel à la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes, mais également leur contribution, en tant qu'acteurs clés, à la réussite du Québec.

Parce que leur rôle est primordial et qu'ils l'exercent au quotidien avec engagement, passion et compétence, les enseignantes et les enseignants méritent toute notre reconnaissance.

## CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE

La Fédération des transporteurs par autobus mobilise tous les usagers de la route, le réseau scolaire, les écoliers et leurs parents sur le thème « M'as-tu vu? ». Nous vous invitons à consulter le microsite <http://www.mastuvu.info>, qui répond à de nombreuses questions sur le transport scolaire.

## CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

Se familiariser à la protection des renseignements personnels en s'amusant, c'est possible! Spécialement conçu pour les 7 à 9 ans, le jeu Pirates de la vie privée a été conçu par Habilomédias, le Centre canadien d'éducation aux médias et de littératie numérique.

Pour jouer à Pirates de la vie privée <http://bit.ly/2TYPpFR>

## ENFANT MALADE : LE GARDER OU NON À LA MAISON?

Il n'est pas toujours facile de décider si votre enfant peut aller à l'école lorsqu'il est malade. Le bien-être de l'enfant est le facteur principal à considérer, mais le bien-être des autres enfants de la classe et la contagiosité sont aussi à mettre dans la balance.

Voici un lien fort intéressant :

<https://naitreetgrandir.com/fr/nouvelles/2017/01/18/20170118-enfant-malade-garder-ou-non-maison/>